

ID : 2036

Catégorie : FLS

Nombre de mots : 755

L'élévation de la danse au rang olympique en 2024

La danse est un langage universel qui traverse chaque frontière culturelle et est constitué d'une forme d'art hautement compétitive et physiquement exigeante. En tant que danseuse de compétition dévouée depuis l'âge de huit ans, j'ai participé à diverses compétitions dans plusieurs genres et j'ai représenté le Canada sur la scène mondiale. Selon Albert Einstein, "les danseurs sont les athlètes de Dieu" et ce point de vue soutient fermement mon plaidoyer. En outre, je propose que la danse soit reconnue comme un sport individuel et collectif, à l'image de la structure de la gymnastique.

La mission du Comité International Olympique (CIO) est non seulement d'assurer la célébration des Jeux Olympiques, mais aussi de promouvoir l'Olympisme dans le monde entier, de promouvoir le sport dans la société et de soutenir les organisations sportives. Ci-après, je montrerai comment l'inclusion de la danse soutient ce but en 2024.

Comme de nombreux sports olympiques, la danse de compétition exige un mélange unique de force physique, d'endurance et de vivacité d'esprit ce qui est comparable au dévouement requis dans d'autres disciplines olympiques reconnues. La danse met également en valeur les prouesses techniques, la créativité et les qualités athlétiques. Tout comme la gymnastique met en valeur des routines individuelles, les compétitions de danse pourraient présenter des performances en solo, permettant aux danseurs d'exprimer leur style unique tout en adhérant à des normes techniques strictes. Par ailleurs, la danse peut être présentée comme un sport olympique de groupe, ce qui mettrait en évidence l'importance du travail d'équipe. La possibilité de s'inscrire en tant qu'individu ou au sein d'un groupe montre la diversité au sein de la communauté de la danse, reconnaissant à la fois la capacité de l'artiste solo à captiver un public et les efforts de collaboration des performances de groupe.

Permettre à la danse d'être incluse dans les Jeux Olympiques en 2024 contribuerait à renforcer le sentiment d'inclusion en permettant à des danseurs de tous les genres et de toutes les origines de participer. Cela permettrait de promouvoir la diversité de l'expression artistique. L'obtention du statut olympique pour la danse offrirait aussi une plate-forme pour l'unité mondiale et permettrait d'atteindre les objectifs du CIO. En effet, les danseurs de différentes cultures pourraient montrer leur talent en

favoriser les liens pluriculturels. En tant que représentant du Canada à la Coupe du monde de danse, j'ai fait l'expérience directe de la camaraderie internationale favorisée par la danse.

Les compétitions locales, comme celles où j'ai reçu de nombreux prix, démontrent la nature compétitive de la danse. La reconnaissance de la danse en tant que sport olympique offrirait aux danseurs une possibilité plus élevée à laquelle ils pourraient aspirer. Cela permettrait d'élever le niveau de la compétition et de pousser les participants à atteindre des sommets encore plus élevés dans leur discipline. Actuellement, je suis capitaine de danse à l'école, chorégraphe principale d'une troupe de théâtre musical et professeur de danse pour enfants, ce qui souligne l'aspect communautaire de la danse. En enseignant, je suis également témoin de l'impact transformateur de la danse sur les jeunes esprits. Faire de la danse un sport olympique inspirerait les jeunes du monde entier, en leur donnant des modèles et des aspirations dans le domaine de la danse. La présence sur la scène olympique encouragerait également les chorégraphes à repousser les limites de la créativité et de l'innovation.

Il est indispensable d'élaborer des critères d'évaluation exhaustifs pour les épreuves de danse individuelle et collective. Les critères pourraient inclure l'exécution technique, l'expression artistique, la synchronisation, la difficulté de la chorégraphie et la qualité générale de la performance, garantissant ainsi un processus d'évaluation juste et standard qui s'aligne sur la norme olympique.

En conclusion, la reconnaissance de la danse en tant que sport olympique, tant au niveau individuel que collectif, conforme à l'engagement du mouvement olympique d'accepter diverses disciplines athlétiques. En s'inspirant du succès de la gymnastique, le patinage artistique et la natation synchronisée, la danse peut s'épanouir sur la scène mondiale, avec des danseurs individuels et des groupes qui mettent en valeur leur talent. En tant que danseur de compétition profondément attaché à ce sport, je crois que cette intégration de la danse aux Jeux Olympiques permettrait non seulement d'honorer la riche tradition de cette discipline, mais aussi de la faire entrer dans une nouvelle époque de reconnaissance et d'appréciation à un niveau mondial. Le temps vient pour intégrer la danse dans le cadre olympique, de célébrer ses qualités athlétiques, son expression artistique et son pouvoir unificateur sur la scène mondiale.